

# COMITE SYNDICAL SEANCE DU 22 AVRIL 2014

**PRESENTS** : HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, HOZÉ Michel, DEKHAR Nadia, LALLIER Solange

**ABSENT EXCUSE** : BESOZZI Daniel procuration à HOZÉ Michel

## ORDRE DU JOUR

1. Budget primitif 2014
2. Gestion du multi-accueil : Délégués au Conseil de Surveillance

### POINT 1 : BUDGET PRIMITIF 2014

DCS N°07/2014

Le Comité Syndical vote à l'unanimité le budget primitif présenté par le Président et s'élevant à :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :
  - Dépenses : 647 713 €
  - Recettes : 647 713 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT :
  - Dépenses : 1 281 190 €
  - Recettes : 1 281 190 €

### POINT 2 : GESTION DU MULTI-ACCUEIL

DCS N°08/2014

#### 🕒 CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Monsieur le Président rappelle que selon le chapitre 11 du contrat d'affermage qui lie le SIAS et la Croix Rouge Française dans le cadre de la délégation de service public pour le multi-accueil, un Conseil de Surveillance doit être mis en place. Le SIAS dispose de 2 sièges à voix délibératives et éventuellement d'un siège à voix consultative.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Désigne** Catherine LAPOIRIE et Solange LALLIER en tant que déléguées à voix délibérative.